



RADENAC INFOS

JUILLET 2021

BULLETIN COMMUNAL TRIMESTRIEL



Mairie de Radenac

Téléphone : 02 97 22 43 19 - mairie.radenac@wanadoo.fr - Site internet : radenac.bzh

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 / samedi 9h à 12h



Exposition école St-Louis



Stand CAPEB



Passage du tour dans le bourg

LE MOT DU MAIRE

Longtemps souhaité, longtemps espéré, le passage du Tour de France à RADENAC aura permis d'honorer la mémoire de Jean ROBIC.

Si cet évènement nous a donné l'occasion de nous replonger dans ce glorieux passé. Il a surtout permis de démontrer la vitalité actuelle de notre commune et celle de son tissu associatif.

Les trois jours de fête resteront gravés à jamais dans nos mémoires grâce au travail de l'ensemble des bénévoles et à une coordination parfaite entre nos associations.

Cette réussite est le fruit d'une vision commune et d'objectifs partagés par tous.

Dans notre société très individualiste, ce merveilleux moment est signe d'espoir et nous démontre que nous pouvons fédérer autour de projets dont l'intérêt général n'est pas mis en cause.

De même, l'exposition réalisée par l'école Saint-Louis avec le concours de Pontivy Communauté aura donné lieu à de belles rencontres intergénérationnelles. Elle aura permis aussi aux nouveaux arrivants de s'imprégner de la culture locale.

Prochainement, sur ce sujet, nous aurons besoin de votre contribution pour mettre en valeur notre patrimoine.

D'ici là, bel été à tous. Vive RADENAC
B. LE BRETON

SOMMAIRE

Le mot du Maire	page 1
Conseils municipaux	pages 2- 7
Etat-Civil	page 8
Urbanisme – Travaux	page 8
Informations communales	page 9-11
Informations générales	page 12
Pontivy Communauté	pages 12-13
Actualités	page 14
Associations	pages 15-16
Ecole Saint-Louis	pages 17-18
Le Tour de France	pages 19-24

CONSEILS MUNICIPAUX

Délibérations du 20 mai

Date de la convocation
12/05/2021
Date d'affichage
12/05/2021
Nombre de membres
Afférents au conseil municipal : 15
En exercice : 12
Votants :

L'an 2021, le 20 Mai à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de RADENAC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Saint-Fiacre, sous la présidence de Monsieur Bernard LE BRETON, Maire,

Présents : M. LE BRETON Bernard, Maire, Mme GICQUEL Claudine, M. ALLAIN Philippe, M. DEDIEU Philippe, M. PIRIO Philippe, Mme VÉRA Aurélie, M. GUILLARD André, Mme LE GARREC Julie, M. PENVEN Henri, M. BRÉDOLÈSE Hervé, Mme MOUELO Valérie, M. LE CALLONNEC Stéphane
Absente : Mme GUÉGAN Manon
Excusée ayant donné procuration : Mme MILETTO Michèle à Mme GICQUEL Claudine
Excusée : Mme NOGUES Christelle
Secrétaire de séance : Mme LE GARREC Julie

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'inscription de bordereaux supplémentaires relatifs à la facturation des décorations des vitrines et à l'acquisition d'un serveur informatique qui porteront respectivement les numéros 10,11 Monsieur le Maire le soumet à l'approbation du conseil municipal le compte rendu de la réunion du 25 mars 2021. Le compte rendu du 25 mars 2021 est approuvé à l'unanimité. Monsieur le Maire aborde ensuite l'ordre du jour de la séance.

Objet de la délibération : Acquisition bande de terrain : La Renaissance (Délib. 2021-05-02)

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la problématique de sortie sur la route départementale n° 11 pour les habitants de la Renaissance.

Il rend compte de la réunion qui s'est déroulée avec le conseil départemental et les riverains de la Renaissance et propose de faire l'acquisition d'une bande de terrain.

La surface achetée par la commune serait de **124 m²** dont 97 m² aux époux GUILLORY et 27 m² en indivision à usage de passage (indivision POCARD/GUILLORY-BROUSSAIS).

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, l'acquisition à l'euro symbolique, d'une bande de terre de **124 m²** qui sera cadastrée **ZR 248** pour 97 m² et **ZR 249** pour 27 m².

Objet de la délibération : Signature Acte Administratif (Délib. 2021-05-03)

Conformément aux articles L1311-13 et L1311-14 du code des collectivités territoriales, il est accordé aux maires la possibilité de recevoir et d'authentifier des actes passés en forme administrative.

Monsieur Philippe ALLAIN, 1er Maire-Adjoint, est nommé pour la signature des actes administratifs pour la durée du mandat pour la Commune de RADENAC.

Objet de la délibération : Location parcelle ZE 52 (Délib. 2021-05-04)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la parcelle cadastrée **ZE 52** d'une superficie de **14 760 m²** est libre à la location et propose de la louer à madame KUCCHARZAK Tatiana demeurant au 4, Le Mené en RADENAC.

Monsieur le Maire soumet le projet de bail à ferme qui fixe le prix à **140.00 € l'hectare** avec une location à compter du **1er juin 2021**.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la location de la parcelle ZE 52.

Objet de la délibération : Location hangar "Rue du Verger" (Délib. 2021-05-05)

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la demande de monsieur Julien ARRIBAT résidant 12 rue Anne de Bretagne - RADENAC de louer le hangar situé rue du Verger et précise qu'une partie du hangar, environ 54 m² pourrait être mise à sa disposition à compter du 1er juin.

Le Conseil Municipal décide de sursoir à cette demande et charge monsieur le Maire de prendre contact avec monsieur ARRIBAT.

Objet de la délibération : Achat d'un fourgon (Délib. 2021-05-06)

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la consultation relative au remplacement du fourgon J5 et précise que cinq concessionnaires (CITROEN, FIAT, FORD, PEUGEOT et RENAULT) ont répondu à la consultation.

Il précise également que la commission Voirie, bâtiment communaux, matériel s'est réunie lundi 17 mai pour analyser les différentes propositions.

Sur proposition de la commission et après avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (12 pour, 1 contre), retient l'offre de Renault Pontivy – BODEMERAUTO.

Le coût du fourgon avec la reprise du jumper J5 est de **27 795.76 € H.T.**, soit **33 284.16 € TTC**.

Objet de la délibération : Demande de subventions - complément – (Délib. 2021-05-07A)

Monsieur le Maire soumet la demande de subvention de l'Association le Pas-Sage ayant pour fonction de rompre l'isolement géographique et surtout social. Cette association est basée à Pontivy.

Le Conseil Municipal, après examen de la demande, et par parité avec les décisions précédentes, émet à l'unanimité un avis défavorable à cette demande.

Objet de la délibération : Demande d'aide FSL (Délib. 2021-05-07B)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la demande de quatre dossiers d'aide au titre du fonds de solidarité au logement (FSL) pour des impayés d'eau et d'électricité.

La commission d'aide sociale s'est réunie ce jour, à 19H00, avant la séance du conseil municipal pour étudier avec précision ces demandes.

Sur proposition de la commission d'aide sociale, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de rejeter un dossier au motif que les ressources du demandeur sont supérieures au plafond d'intervention du FSL,
- d'accorder une aide de **350.00 €** pour un dossier et une aide de **450.00 €** chacun pour deux autres dossiers.

Objet de la délibération : Demande d'aide exceptionnelle (Délib. 2021-05-07C)

Sur proposition de la commission aide sociale, il est proposé d'accorder une aide exceptionnelle pour le dossier de demande d'aide au titre du fonds de solidarité au logement (FSL) qui a été rejeté.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une aide de 200 €.

Objet de la délibération : Adhésion au service commun de publicité (Délib. 2021-05-09)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par courriel du 07 avril 2021, Pontivy Communauté a approuvé le 16 février 2021 le règlement local de publicité intercommunal.

L'application de ce règlement entrainera de facto l'instruction des autorisations au titre des enseignes et publicité par les communes en lieu et place de la DDTM sur le périmètre des communes hors celui de la ville de Pontivy.

Un montant de **80 à 100 €** par acte pourrait être défini et recalculé chaque année en fonction du nombre d'actes et du coût réel du service.

Le conseil municipal décide d'adhérer à l'unanimité au service commun de publicité.

Objet de la délibération : Facturation décoration vitrine (Délib. 2021-05-10)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que monsieur Philippe LE PAIH a réalisé des décorations sur différentes vitrines appartenant à la commune et chez des particuliers dans le cadre du passage du tour de France le 28 juin 2021.

Le coût global de cette prestation est de **1 050 €** dont **450 €** pour la commune et **600 €** pour les particuliers.

Il est proposé la prise en charge globale de cette facture et de refacturer aux particuliers **50 %** du coût de cette prestation.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité ce principe.

Objet de la délibération : Acquisition d'un serveur informatique (Délib. 2021-05-11°)

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de remplacer le serveur informatique qui date de 2013 et qui devient obsolète.

Monsieur le Maire soumet la proposition de BFI 2 d'un montant de **4 752.80 € H.T.** qui comprend le serveur, un onduleur et des disques externes pour la sauvegarde.

Le conseil municipal valide l'acquisition d'un serveur et fixe l'enveloppe globale à 6 000.00 € H.T. (serveur + portable).

INFORMATIONS

I - Logement rue des Boulards

Monsieur le Maire fait un point sur le dossier et précise que le cabinet MDO poursuit l'étude du dossier.

VIII - Elections Départementales et Régionales

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les dates des élections des 20 et 27 juin 2021 et fait un tour de table sur les disponibilités des conseillers.

XII - DIVERS

- Exposition

Madame Claudine GICQUEL présente le projet réalisé par l'office du tourisme de Pontivy communauté et l'école Saint-Louis et intitulé "Sur les traces du passé pour comprendre le présent". L'exposition se fera à la salle Saint-Fiacre le 29 mai 2021 de 10H à 12H.

- Syndicat de la Vallée du Blavet

Un point est réalisé par monsieur le Maire sur les travaux programmés par le syndicat de la Vallée du Blavet pour l'année 2021.

- Prix Zéro Phyto

La commune a obtenu à nouveau le prix "Zéro Phyto" en 2021.

- Fraich' Connection

Monsieur André GUILLARD fait un point sur la rencontre avec les porteurs de Fraich' Connection. Le concept porte sur la mise à disposition de casiers réfrigérés et garnis de fruits et légumes frais mais aussi des viandes, des œufs du lait ou du pain. Le tout est disponible 24H sur 24 et 7 jours sur 7.

- Pontivy Communauté

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le PLUi a été validé par le conseil communautaire du 18 mai 2021.

Un questionnaire est à la disposition du public sur le projet de territoire.

- Vitesse excessive

Monsieur Stéphane LE CALLONNEC soulève le problème de vitesse excessive et récurrente sur la route départementale et propose d'alerter la gendarmerie.

- Ecole Saint-Louis

Monsieur Henri PENVEN attire l'attention du conseil sur l'école Saint-Louis

- Divers

* Fléchage du circuit "Jean Robic" à revoir et sera repris avant le passage du Tour de France.

* Incivilité : Déchets mis à côté des conteneurs OM à Kergoff et ailleurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15.

Délibérations du 1^{er} juillet

Date de la convocation
23/06/2021
Date d'affichage
23/06/2021

Nombre de membres
Afférents au conseil municipal : 15
En exercice : 13
Votants :

L'an 2021, le 1 Juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de RADENAC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Saint-Fiacre, sous la présidence de Monsieur Bernard LE BRETON, Maire,

Présents : M. LE BRETON Bernard, Maire, Mme GICQUEL Claudine, M. ALLAIN Philippe, M. PIRIO Philippe, Mme VÉRA Aurélie, Mme MILETTO Michèle, M. GUILLARD André, Mme LE GARREC Julie, Mme NOGUES Christelle, M. PENVEN Henri, M. BRÉDOLÈSE Hervé, Mme MOUELO Valérie, M. LE CALLONNEC Stéphane

Excusée ayant donné procuration : Mme GUÉGAN Manon à Mme NOGUES Christelle

Excusé : M. DEDIEU Philippe

Secrétaire de séance : M. LE CALLONNEC Stéphane

Monsieur le Maire le soumet à l'approbation du conseil municipal le compte rendu de la réunion du 20 mai 2021.

Le compte rendu du 20 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire aborde ensuite l'ordre du jour de la séance.

Objet de la délibération : Etude de la Chambre de Commerce et de l'Industrie (Délib. 2021/07/01)

Monsieur le Maire remercie de leur présence les membres de la délégation de Pontivy de la CCI du Morbihan à savoir monsieur Jean-Marie HERVÉ, responsable de la délégation et madame Valérie DUMAS, animatrice territoriale. Monsieur Jean-Marie HERVÉ informe l'assemblée des différentes missions de la CCI et ses différents domaines d'intervention. Il précise qu'une étude de faisabilité sur l'ouverture de commerces peut être envisagée sur la commune à partir de la mi-septembre.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de lancer une étude sur la faisabilité de création de commerces et de confier à la CCI du Morbihan (Délégation de Pontivy) cette étude.

Objet de la délibération : Modifications des limites d'agglomération (Délib. 2021/07/02)

Sur proposition de monsieur le Maire, le conseil municipal valide les modifications d'entrées d'agglomération dans les rues du Moulin à vent et de la Maladrerie pour tenir compte du bâti existant.

Il est précisé que conformément à l'article R 411-2 du code de la route les limites de l'agglomération sont fixées par arrêté du maire.

Objet de la délibération : Délégation de signature : Travaux de voiries 2021 (Délib. 2021/07/03)

Monsieur le Maire rend compte de la consultation des travaux voiries 2021 et précise que cette consultation s'est faite sous la forme d'un groupement de commande entre les communes de RADENAC, GUELTAS, ROHAN et ST-GONNERY.

Le montant du marché global à bons de commande pour les 4 communes est de **204 958.37 € H.T.** et pour la commune de RADENAC, le montant est de **44 104.93 € H.T.**

Monsieur le Maire précise que l'Entreprise **COLAS Centre Ouest** de LOUDÉAC a été retenue.

Le conseil municipal prend acte de la décision prise dans le cadre de la délégation de signature au Maire conformément à la délibération du 28 mai 2020 relative aux délégations consenties au Maire par le conseil municipal.

Objet de la délibération : Expertise structure - Maison vicariale (Délib. 2021/07/05)

Monsieur le Maire rend compte de la consultation relative à la mission d'expertise de la maison vicariale qui s'est déroulée du 05 mai au 04 juin 2021 et précise que trois cabinets (Bretagne ingénierie de Pontivy, Pierre de Liens de LORIENT et Gwenan Expertise de PLUNERET) ont répondu à la consultation.

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition de Gwenan Expertise de PLUNERET pour un montant de 3 200.00 € H.T.

Objet de la délibération : Tarifs cantine 2021 – 2022 (Délib. 2021/07/06)

Sur proposition de monsieur le Maire, le conseil municipal fixe le prix des repas à la cantine pour la rentrée scolaire **2021-2022** à compter du **1er août 2021** de la façon suivante :

- repas élève : **3.25 €**
- repas adulte : **5.15 €**
- repas à partir du 3ème enfant : **2.55 €.**

Il est précisé que madame Aurélie VÉRA s'est abstenue au vote pour cette délibération.

Objet de la délibération : Décisions modificatives n° 1 - Budget Commune (Délib. 2021/07/07)

Les décisions modificatives relatives au budget de la Commune sont validées par le Conseil Municipal.

Objet de la délibération : Participation école publique Saint-Jean Brévelay (Délib. 2021/07/08)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le montant de la participation financière à la gestion de l'école publique de St-JEAN-BRÉVELAY pour l'année scolaire 2019 est de **405.82 €.**

Il précise qu'un seul enfant est concerné par cette participation.

Le conseil municipal prend acte de la participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de St JEAN-BRÉVELAY conformément à la délibération 2020/06/04 du 25 juin 2020 relative aux frais de fonctionnement des écoles publiques.

Objet de la délibération : Indemnités pour le gardiennage des églises communales (Délib. 2021/07/09)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par circulaire du 23 mars 2021, monsieur le Ministre de l'Intérieur précise que l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales peut faire l'objet d'une revalorisation annuelle calculée sur le point d'indice des fonctionnaires.

En conséquence, le montant pour un gardien ne résidant pas sur la commune est fixé pour l'année 2021 à **120.97 €.**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer l'indemnité de gardiennage des églises communales.

Objet de la délibération : Demande de subventions (complément) – Délib. 2021/07/10

Le Conseil Municipal, après examen des demandes écrites reçues à ce jour, décide de voter les subventions et participations suivantes :

Subventions :

- | | |
|-------------------------------|----------|
| - Ecole Notre Dame du Plasker | 426.65 € |
| - Banque alimentaire | 300.00 € |

Participations :

- | | |
|----------------------|---------|
| - Banque alimentaire | 80.00 € |
|----------------------|---------|

Objet de la délibération : Recensement 2022 (Délib. 2021/07/11)

Le recensement de la population se déroulera du **20 janvier 2022 au 19 février 2022** et il appartient à la commune de nommer l'agent coordonnateur.

Il est précisé que pour ce recensement des agents recenseurs devront être recrutés.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme monsieur Loïc HANRIO, secrétaire de Mairie en qualité de coordonnateur communal et madame Annie PICHOT en qualité de coordonnateur suppléant.

Objet de la délibération : Participation ALSH (Délib. 2021/07/13)

Monsieur le Maire fait le bilan de l'activité de l'accueil de loisirs sans hébergement pour l'année 2020.

L'activité compte tenu du contexte sanitaire de l'année 2020 est déficitaire et le résultat de l'année est de - 73 173.31 €.

Il est proposé de valider, après déduction des mises à dispositions et charges par la commune de RADENAC, la somme de 15 476.29 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la participation de la commune de RADENAC pour un montant de **15 476.29 €** au titre de l'activité ALSH 2020.

INFORMATIONS

IV - Travaux Logement des Boulards
Reporté pour complément d'informations.

X - Subvention : Banque Alimentaire

Madame Claudine GICQUEL fait un point sur la réunion qui s'est déroulée le 24 juin avec les membres des CCAS des communes de RADENAC et RÉGUINY sur la pérennité de la banque alimentaire à RADENAC.

XII - Projet ferme solaire

Monsieur le Maire fait un point sur le projet de ferme solaire qui pourrait être réalisé sur les terrains comprenant une quarantaine d'hectares et appartenant à la société LAFARGE et à d'autres propriétaires privés. Ces terrains sont actuellement classés en zone dédiée à l'installation de panneaux photovoltaïques au PLUi de Pontivy Communauté approuvé le 18 mai 2021 et pour une partie inclus dans le périmètre de protection éloigné du captage d'alimentation d'eau potable du Perthu rouge.

Monsieur le Maire précise que plusieurs partenaires interviennent et notamment la Commune, Pontivy Communauté et Morbihan Energies pour pré-étudier la faisabilité d'une nouvelle ferme solaire où les collectivités seraient associés à la gouvernance du projet.

XIV - Bibliothèque

Un point est réalisé par monsieur le Maire sur le projet de bibliothèque en réseau avec les communes de ROHAN, PLEUGRIFFET, RÉGUINY, GUELTAS et SAINT-GÉRAND.

DIVERS

- Sécurisation sur RD 11

Par courrier du 17 juin le conseil départemental a retenu en 2022 (en fonction des priorités budgétaires) les travaux de sécurité routière au Pont de Saint-Fiacre.

- Tour de France

Il est souligné que l'animation lors du tour de France fut une vraie réussite.

- Domicile partagé

Madame Claudine GICQUEL informe l'assemblée que des travaux de peinture sont à programmer au domicile partagé Alexis LOUER dans les deux logements disponibles à ce jour.

- Conseil Municipal

La prochaine réunion du conseil municipal est programmée le 09 septembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 00.

JURÉS D'ASSISES

Le mardi 6 juillet à PLEUGRIFFET, ont été désignés jurés d'assises par tirage au sort :

- M. Stéphane ROBINO
- M. Fabrice BEAUCOTÉ

ETAT-CIVIL

Naissance

Le 2 juin à NOYAL-PONTIVY, Ayden BRIATTE, 7, rue des boulands.

Mariage

Le 10 juillet à LANNION (Côtes d'Armor), Corentin MORVAN et Hélène GIRARD, 2, Kerdehel.

Décès

Le 25 avril à RADENAC, Nicolas MAUGAN, 39 ans, 2, Keryaval.

Le 05 mai à PONTIVY, Yannick COCHEREL, 59 ans, 9, rue du stade.

Le 12 mai à PLUMELIN, Nicolle BOULLÉ née GRIGNON, 74 ans, 1, rue des sabotiers.

Le 18 mai à NOYAL-PONTIVY, Françoise LE HINCHEC, 74 ans, 34, cassac.

Le 8 juin à RADENAC, Bernadette LORHO, 91 ans, domicile partagé.

Le 23 juin à RADENAC, Josseline CHALLET, 89 ans, domicile partagé.

Le 12 juillet à NOYAL-PONTIVY, Françoise LE CALLONNEC, 74 ans, Guillérian

Avis de mention de décès

Le 2 juin à MEULAN-EN-YVELINES (Yvelines), Marcel KERSUZAN né à Nespy le 23/11/1937.

URBANISME

Permis de construire

M. Mme Kevin TREHIN, 26, rue de la chouannerie : habitation (accordé le 26/06/2021)

SAS NAENYS, Parc d'activités de Vachegare : construction d'un bâtiment d'entreprise

M. Mme Jean-Pierre TREUILLER, 16, Saint-Fiacre : modification de façade.

Déclarations de travaux :

M. Jean-Yves LÉCUYER, 8, le Herbon : clôture (accordé le 21/05/2021).

M. Vincent DELAPORTE, 6, Drénidan : rénovation (accordé le 03/06/2021)

M. Olivier LE MOUÉ, 1, le moulin : modification de façade (accordé le 22/06/2021)

Mme Virginie CHAPON, 8, la bottine : modification de façade + isolation extérieure (accordé le 17/06/2021)

EARL GRIGNON, La mare aux canes : surélévation d'un cabanon.

FERME PHOTOVOLTAÏQUE

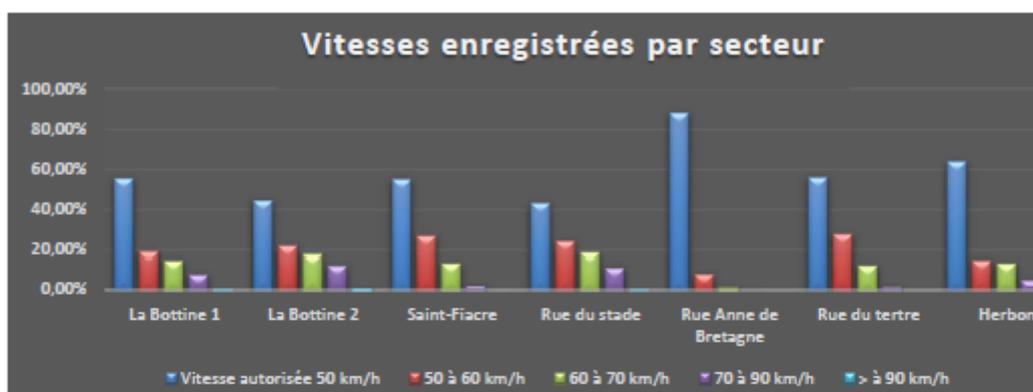
Reportage de France 3 sur le site de la ferme photovoltaïque



INFORMATIONS COMMUNALES

Informations récoltées par les radars pédagogiques au mois de mars 2021

Globalement, une moitié des véhicules étaient sous la limite maximale autorisée.
D'autres, avaient parfois des allures que l'on croise sur les quatre-voies et les autoroutes.



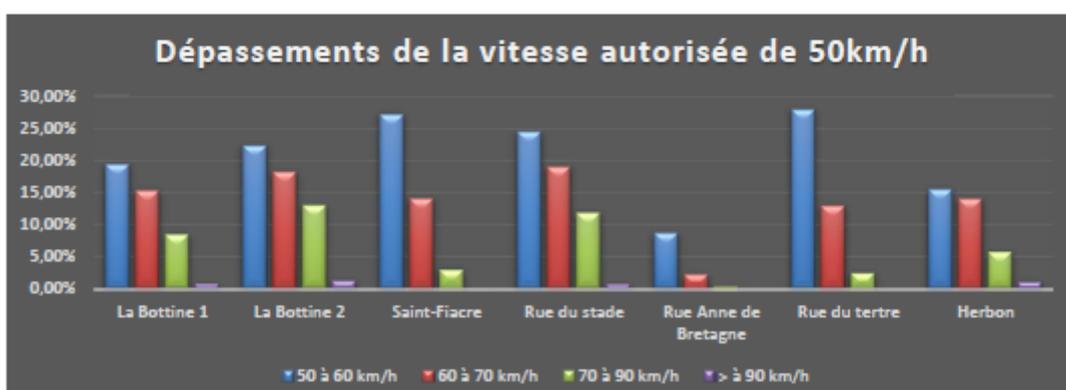
La moyenne à chaque point de contrôle est en dessous de la vitesse maximale autorisée.
Toutefois, des vitesses démesurées ont également été gravées dans le marbre des radars :

La Bottine 1^{er} emplacement : **123 km/h** - La Bottine 2^d emplacement : **120 km/h**

Rue du Stade : **118 km/h** - Saint-Fiacre : **110 km/h**

École : **101 km/h** - Rue Anne de Bretagne : **82 km/h**

Rue du Tertre : **83 km/h** - Herbon : **96 km/h**



Pour l'ensemble des points de contrôle : 37948 véhicules flashés.
20122 respectant les limitations (53%)

8143 ont dépassé de moins de 10km/h les limites (21%)

307 véhicules étaient à plus de 40km/h au-dessus de la vitesse permise.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes gens et jeunes filles âgées de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.
Se présenter avec le livret de famille, la carte d'identité et un justificatif de domicile.
Une attestation de recensement vous sera délivrée.

CÉRÉMONIE CITOYENNE

Le samedi 12 juin, M. le Maire a invité en mairie les jeunes de 18 ans pour la remise de leur carte d'électeur.

3 sur 15 ont répondu à l'invitation :
Nathan, Ewen et Alan.



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES du 20 juin 2021						
Résultats			Liste	Conduite par	Voix	%
Inscrits	733	%	1	M. Jacques LESCH et Mme Hélène MERTEN	97	43.89
Abstentions	485	66.17	2	Mme Hélène BARON et M. François CAHAREL	39	17.65
Votants	248	33.83	3	M. Pierre GUEGAN et Mme Dominique LE MEUR	85	38.46
Vote blanc	15	6.05				
Vote nul	12	4.84				
Exprimés	221	89.10				

ÉLECTIONS RÉGIONALES du 20 juin 2021						
Résultats			Liste	Conduite par	Voix	%
Inscrits	733	%	1	Mme Isabelle LE CALLENNEC	32	14.22
Abstentions	490	66.85	2	Mme Claire DESMARES-POIRRIER	22	9.78
Votants	243	33.15	3	M. Christophe DAVIER	4	1.78
Vote blanc	7	4.53	4	M. Pierre CADELEN	7	3.11
Vote nul	11	4.53	5	M. Kamel ELAHIAR	0	0
Exprimés	225	92.59	6	M. Thierry BURLLOT	35	15.36
			7	M. Loïg CHESNAIS-GIRARD	18	8.00
			8	M. Yves CHAUVEL	4	1.78
			9	Mme Valérie HAMON	7	3.11
			10	M. Gilles PENNELLE	77	34.22
			11	M. Daniel CUEFF	8	3.56
			12	M. Joannic MARTIN	4	1.78
			13	M. David CABAS	7	3.11

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES du 27 juin 2021						
Résultats			Liste	Conduite par	Voix	%
Inscrits	733	%	1	Mme BARON Hélène & M. CAHAREL François	56	25.93
Abstentions	472	64.39	2	M. GUEGAN Pierre & Mme LE MEUR Dominique	22	9.78
Votants	261	35.61				
Vote blanc	25	9.58				
Vote nul	20	7.66				
Exprimés	216	82.76				

ÉLECTIONS RÉGIONALES du 27 juin 2021						
Résultats			Liste	Conduite par	Voix	%
Inscrits	733	%	1	Mme LE CALLENNEC Isabelle	53	21.20
Abstentions	470	64.12	2	Mme DESMARES-POIRRIER Claire	29	11.60
Votants	263	35.88	6	M. BURLLOT Thierry	37	14.80
Vote blanc	6	2.28	7	M. CHESNAIS-GIRARD Loïg	32	12.80
Vote nul	7	2.66	10	M. PENNELLE Gilles	99	39.6
Exprimés	250	95.06				



Tables et tabourets à vendre

Se renseigner en mairie





SUR LE CHEMIN DU BIEN ÊTRE

Christophe Vandekerkove

Réflexologie plantaire
Reiki
Massage rééquilibrant

Corine Azzopardi

Hypnose Ericksonienne
Transgénérationnelle
Spirituelle
Magnétisme

Didier Moisan

Yoga Tumo
Rééducation respiratoire
Gestion du stress
Méditation guidée

Anaïs Adergal

Soins en énergétiques
traditionnelle chinoise
Réflexologie
massage bien être

3 rue de la maladerie 56500 Radenac

Christophe Vandekerkove

Vous propose des soins avec la réflexologie plantaire, massages et soins énergétiques Reiki. La réflexologie plantaire est une technique de la médecine chinoise qui, par des pressions ou techniques manuelles sur les zones réflexes des organes ou muscles viennent rééquilibrer et soulager les maux physiques (sciatique, lumbago...).

Tél: 02.97.22.49.37

Corine Azzopardi

Hypnopraticienne certifiée, elle vous accompagne à prendre un temps pour vous, à trouver des solutions personnelles, gérer des émotions, traverser des moments difficiles, vous dégager d'une addiction, d'une phobie, améliorer la confiance et l'estime de soi. L'apport en énergie du magnétisme et la régression (dans cette vie ou d'antérieures) viendront parfois compléter la séance.

Tél: 06.86.79.83.72

Didier Moisan

Méditation, gestion du stress, éducation respiratoire, accompagnement thérapeutique. La méditation apporte des bienfaits sur le plan mental et physique, la confiance et l'épanouissement. Il utilise des méthodes rapides liées aux énergies et forces vitales et vous invite à découvrir les ressources de votre mental et réveiller les capacités qui existent en vous.

Tél: 07.82.12.30.48

Anaïs Guérin Adergal

Praticienne en énergétique traditionnelle chinoise, réflexologie et massages bien-être. Les soins proposés permettent de soulager de nombreux troubles physiques et psychologiques. Elle propose un soutien pour l'arrêt d'addictions et perte de poids en auriculothérapie et également des massages bien-être.

Tél: 06.22.53.84.01

ATELIER HEVER

Dépannage informatique à domicile

Bignan - Billio - Bréhan - Buléon - Colpo - Crédin - Cruquel - Guégon
Guéhenno - Josselin - Kerfourn - La Ville-Agno - Lanoué - Lantillac -
Les Forges - Locminé - Moustoir-Ac - Naizin - Pleugriffet - Plumelec
Plumelin - Radenac - Régigny - Remungol - Rohan - Saint-Allouestre
Saint-Jean-Brevelay



06 80 06 15 53
atelier-hever.fr

16, La Bottine - 56500 Radenac



Réparation flippers

électromécaniques Gottlieb des années 70

Articles de Presse parus dans :
La Gazette du Morbihan - Ouest-France



Label Répar'Acteurs de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Oh p'tit lutin !

Monique



Compositions pour tout événements, fêtes ou au plaisir d'offrir !!

Appelez vite !

0671642364
Décos compo artisanales

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole qui a prêté serment et a un devoir de confidentialité. Le conciliateur de justice a été nommé par ordonnance du premier président de la cour d'appel de RENNES. Le conciliateur de justice a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits dans les domaines suivants :

- Problèmes de voisinage : nuisances sonores, odeurs, fumées, animaux, incivilités, plantations, limites de propriété, servitude, droit de passage, écoulement des eaux.
- Différends entre personnes : conflits, créances.
- Différends entre propriétaires et locataires.
- Litiges de consommation : constructions, travaux, services...

Adresser une demande de saisine au conciliateur de justice (imprimé disponible en mairie) par courriel : herve.derrien@conciliateurdejustice.fr ou par courrier à M. Hervé DERRIEN, conciliateur de justice BP 15 56430 MAURON.

PONTIVY COMMUNAUTÉ

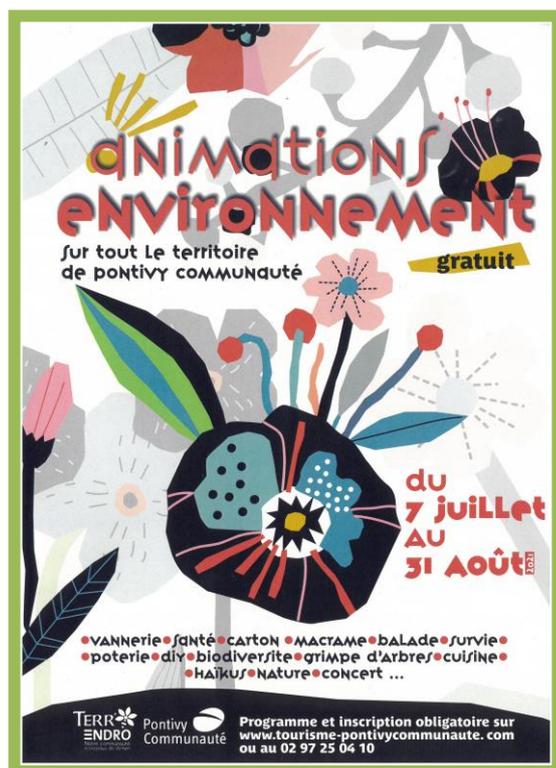
PLUi

Pour information, le dossier du PLUi approuvé, exécutoire est consultable par le public sur le site internet de Pontivy Communauté rubriques

"Ma communauté attractive/Aménagement du Territoire/PLUi" et à l'accueil de Pontivy Communauté sous forme dématérialisée.

Voici le lien pour accéder au dossier :

<https://sesf/megalis.bretagne.bzh/public/pluipontivyco>



- Mercredi 18 août à RADENAC
- de 14h à 17h
- Balade "Conteurs d'eau"

Une balade au fil de l'eau accompagnée d'un technicien rivière, d'une technicienne bocage et d'une animatrice nature, mêlant activités naturalistes, scientifiques et imaginaires.

Animation gratuite pour toute la famille sur inscription en suivant le lien Google Drive (<https://urlz.fr/fvjn>) ou en appelant l'Office de tourisme au 02.97.25.04.10, 10 places disponibles (effectif évolutif en fonction des consignes gouvernementales). Intervenant : Yves MERLE et Marion PILORGET du Syndicat de la Vallée du Blavet. Matériel à apporter : chaussures fermées. Rendez-vous à l'étang communal.

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

CRÉDIN au lieu-dit "Kerorien" :

Lundi et samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h30 (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Mardi, mercredi, jeudi de 14 h à 18 h 30 (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Vendredi de 14 h à 18 h (du 1^e avril au 30 septembre)

RENOUVELLEMENT
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE JEUNES

Tu veux que ça bouge? Pontivy Communauté

Viens proposer tes idées et participer aux projets des jeunes de Pontivy Communauté



Qu'est-ce que j'y fais ?
Un espace où tu pourras être informé des projets des élus, où tu auras la possibilité de donner tes idées et de construire des projets sur des sujets qui concernent les jeunes. Ces propositions seront soumises à la commission d'action sociale de Pontivy Communauté.

Quand ?
1 à 2 réunions tous les deux mois le mercredi après-midi.
Durée du mandat : 1 an

Tu peux être candidat si :
Tu as entre 11 et 15 ans et habites une commune de Pontivy Communauté.

Pose ta candidature
Inscriptions jusqu'au 17 octobre 2021

Ça t'intéresse, alors remplis le bulletin de candidature ci-joint ou en ligne sur le site de Pontivy Communauté !
Dépose-le en mairie ou dans ton collège !



Inauguration officielle du train touristique Napoléon express

Le mercredi 30 juin, la ligne PONTIVY-LAMBEL-CAMORS en passant par St-Nicolas-des-eaux, St-Rivalain, Quistinic a été inaugurée.

Renseignements et réservations sur le site internet : www.cfcv.bzh, dans les offices de tourisme, au guichet CFCB de la gare de PONTIVY (gare routière) au départ du train. Circulation du 30 juin au 30 septembre les mercredis et dimanches.

Retrouvez les tarifs adaptés selon votre arrêt sur cfcv.bzh



ACTUALITÉS

Exposition sur le bâti à RADENAC

Le samedi 29 mai, les enfants de l'école Saint-Louis ont présenté à la salle Saint-Fiacre à travers panneaux et documents, le travail qu'ils ont réalisé tout au long de l'année scolaire sur le bâti à RADENAC.

C'est Claire TARTAMELLA, guide conférencière à l'office du tourisme de PONTIVY qui les accompagnait.

Une centaine de personnes, parents d'élèves et sympathisants ont ainsi pu visiter et apprécier ce travail de qualité.



Cyclo-randonnée

Le samedi 29 mai, une cyclo-randonnée au départ de PONTIVY proposait 3 circuits de 186, 156 et 107 kms, elle était organisée par l'amicale cyclo de PONTIVY. Cette cyclo de la fête du tour faisait partie des animations des 30 jours avant la 3^{ème} étape du tour de France LORIENT-PONTIVY .

Les itinéraires empruntaient la reconnaissance de la partie "Argoat" de la 3^{ème} étape.

Nous avons été sollicités ainsi que le club cyclo de RÉGUINY par les organisateurs pour assurer le ravitaillement, le point d'accueil chaleureux mis en place nous a permis de communiquer pour notre cyclo Jean ROBIC. Cette cyclo a enregistré 250 participants. Nous avons été félicités pour la qualité de la prestation.



DOMICILE PARTAGÉ



Le samedi 3 juillet, au domicile partagé de RADENAC, petite réception pour fêter 3 départs en retraite :

Annie CHEVILLARD : arrivée le 7 mai 2007, jour de l'ouverture, elle a quitté en janvier 2018 pour cause de maladie et a fait valoir ses droits à la retraite en janvier 2019.

Eliane PERROTIN : arrivée le 7 mai 2007, jour de l'ouverture, retraitée depuis le 1^{er} août 2019.

Marie-Paule MORICE : arrivée le 7 mai 2007, départ en retraite le 1^{er} juillet 2021.

Elles ont accueilli 32 résidents, ont déploré 25 décès et 3 départs dans d'autres établissements.

ASSOCIATIONS

LA VIGILANTE

Succès record pour ce tournoi de football le dimanche 13 juin, sous un soleil radieux. 58 équipes se sont affrontées tout le long de l'après-midi.



CLUB DES FOUGÈRES

Compte-tenu de la situation actuelle, le club des fougères reprendra les activités mensuelles si les conditions sanitaires le permettent,
le MARDI 7 SEPTEMBRE 2021

PING-PONG

**Reprise le MARDI 7
SEPTEMBRE à 19 h, à la salle
Saint-Fiacre**

COMITÉ DES FÊTES

Les membres du comité des fêtes de RADENAC se joignent à moi, afin de remercier chaleureusement les bénévoles des associations de la commune, le club cyclo Régunois, les Radenacoises et Radenacois, ainsi que les volontaires des communes avoisinantes pour leurs contributions pendant ces 3 jours de festivités.

Sans l'investissement et le dévouement de chacun, nous n'aurions pas pu faire de ce week-end une réussite !

Nombreux étaient les amateurs de la Grande boucle, arrivés des 4 coins de France, ayant fait une halte dans notre petite commune. Que de compliments venant de leurs parts, surpris du dynamisme et de l'engagement de chacun, vis à vis des diverses animations proposées; cyclo rando du samedi, concert du dimanche avec la possibilité de se restaurer ainsi que le marché de producteurs locaux du lundi matin puisque certains exposants n'avaient plus de marchandises à midi...

J'ai une pensée toute particulière pour tous les anciens membres d'associations de la commune qui ne sont plus parmi nous aujourd'hui. Nous leurs rendons en quelque sorte un bel hommage lors de cette manifestation associative.

Nous pouvons être fiers, tous, d'avoir su mettre en valeur notre commune, pour honorer le centenaire de notre champion local Jean Robic et pour le passage du Tour de France, tant attendu depuis des décennies.

Que de souvenirs gravés dans la mémoire de chacun.

Encore toutes mes félicitations et un énorme MERCI !

Nelly, Présidente du comité des fêtes

PLEIN AIR

Le 25 avril, sortie à 4 dans le magnifique Parc de KERGUEHENNEC



A.D.M.R.

Soirée remerciements

Le vendredi 16 juillet, les membres du bureau de l'A.D.M.R. de RÉGUINY et sa région ainsi que leurs conjoints se sont retrouvés pour un moment de convivialité. En effet, la crise sanitaire étant bien installée ce temps prévu pour remercier les bénévoles démissionnaires n'avait pas pu être honoré. Chacun d'eux a ainsi pu être remercié et en particulier Jean LE MAY, ancien président pour son engagement et sa contribution importante au développement de l'association durant 50 années.



CALENDRIER DES FÊTES

SEPTEMBRE			
SAMEDI	4	100 ans du club	VIGILANTE
JEUDI	9	Loto	Club des fougères
SAMEDI	11	Salon du bien-être	
DIMANCHE	12	Salon du bien-être	
SAMEDI	11	Ball Trap	A.C.C.A.
DIMANCHE	12	Ball Trap	A.C.C.A.
OCTOBRE			
SAMEDI	2	Plats à emporter	VIGILANTE
SAMEDI	16	Bourse aux jouets	A.P.E.L.
SAMEDI	30	HALLOWEEN	R.A.J.
NOVEMBRE			
SAMEDI	20	RACLETTE	VIGILANTE
DECEMBRE			
VENDREDI	10	ARBRE DE NOEL	A.P.E.L.
VENDREDI	31	REVEILLON	COMITE DES FETES

A l'école St Louis, une année particulière se termine ...

Tour de France 2021

Le 28 Juin, les enfants ont pu profiter du passage du Tour de France dans notre commune.



Beaucoup de sourires et de fierté d'avoir contribué à ce spectacle ...

L'école en fête

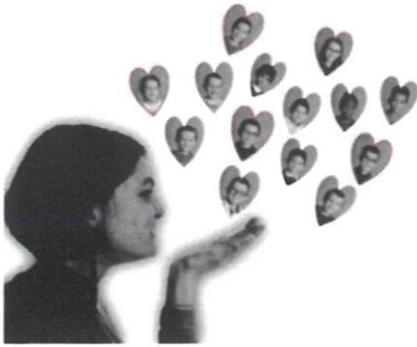
Nous clôturons une année particulière par une Kermesse revisitée, rien que pour eux ... Se retrouver ensemble pour fêter les vacances !

Chamboule tout, Mikado géant, Fléchettes gonflables, Gobe tout, Quilles, Garçon de café, Tirs au but

...

Suivie d'un goûter collectif et d'une petite surprise individuelle offerts par l'A.P.E.L





Un Au revoir

La fin de l'année nous rappelle, malheureusement, cette fermeture de classe à la rentrée prochaine et le départ de Mathilde, enseignante des CE depuis maintenant 12 ans.

C'est avec beaucoup de regrets, que les enfants, les parents et l'équipe enseignante lui ont dit " Au Revoir " !

Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite, que cette nouvelle aventure lui apporte autant de Joie et de Bonheur qu'elle a su apporter ici à l'école St Louis et à chaque enfant qu'elle a pu rencontrer.



Bon Vent Mathilde

Bel été et Bonnes Vacances à tous !



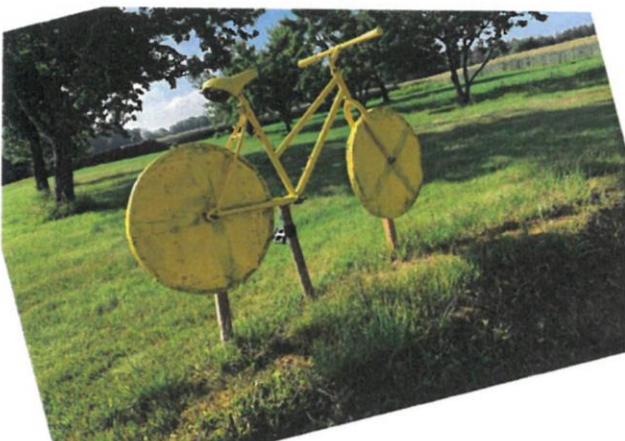
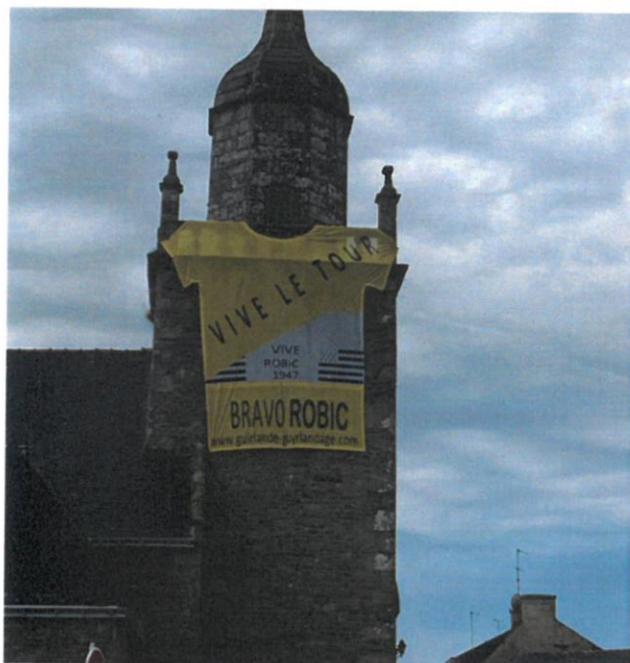
Parce que leurs sourires valent plus que mille mercis ...
À tous les bénévoles, à tous les partenaires, ...
à ceux qui donnent de leur temps pour notre école.



merci

PAGES SPÉCIALES TOUR DE FRANCE

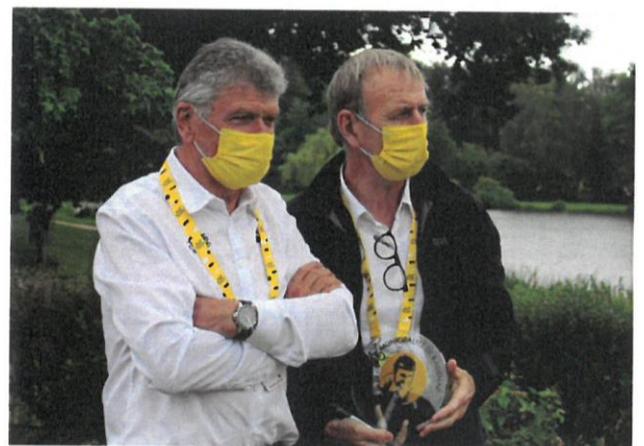
Radenac se prépare



La Cyclo - La Rando



La mise en place et l'inauguration de la stèle Jean Robic



Ambiance Festive à Radenac



Les producteurs locaux ont répondu présents



La caravane est là

